



DÉBATS DU SÉNAT

1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE • VOLUME 150 • NUMÉRO 136

L'ALBERTA

LES SERVICES FRANCOPHONES

Déclaration de

l'honorable Claudette Tardif

Le mercredi 21 juin 2017

LE SÉNAT

Le mercredi 21 juin 2017

L'ALBERTA

LES SERVICES FRANCOPHONES

L'honorable Claudette Tardif : Honorables sénateurs, le 14 juin dernier, le gouvernement albertain a annoncé officiellement sa première politique en matière de francophonie.

Première langue européenne parlée en Alberta et langue européenne la plus parlée dans les territoires jusqu'en 1870, le français demeure à ce jour la deuxième langue la plus parlée dans ma province, après l'anglais. Le français est aujourd'hui, selon Statistique Canada, une langue dans laquelle s'expriment plus de 238 000 Albertains, et qui représente la première langue d'environ 81 000 d'entre eux. Par ailleurs, encore une fois selon Statistique Canada, ce nombre devrait passer de 25 à 50 p. 100 d'ici 2035.

Si je rappelle ces chiffres, c'est qu'il aura fallu plus de 100 ans et beaucoup de persévérance de la part de la communauté franco-albertaine, avec, en tête, l'Association canadienne-française de l'Alberta, avant que la province de l'Alberta énonce une telle

politique. J'en félicite le gouvernement de l'Alberta, en particulier la première ministre, Rachel Notley, et son ministre responsable du Secrétariat francophone, Ricardo Miranda.

En effet, grâce à leur leadership, l'Alberta rejoint aujourd'hui la plupart des autres provinces qui ont adopté une loi ou une politique en matière de francophonie ou de services en français. C'est donc dire que, dorénavant, les Franco-Albertains auront un gouvernement provincial plus attentif à leurs besoins en matière de prestation de services envers leur communauté. Le gouvernement s'engage aussi à améliorer la portée et l'étendue de ses consultations avec la communauté franco-albertaine et ses communications en français, afin de bâtir une relation respectueuse et efficace avec cette communauté.

Enfin, l'Alberta reconnaîtra le drapeau franco-albertain comme le premier symbole de distinction en vertu de l'Emblems of Alberta Act. En tant que fière membre de cette communauté, je me joins à eux pour exprimer mon enthousiasme envers cette initiative historique et transformatrice.
